



Niveau III - Quelle démarche de prévention des risques liés à la consommation de SPA appliquer dans le cadre professionnel ? (Substances PsychoActives (SPA) : alcool, drogues,

21 heures

En présentiel

Formation initiale

Intra

POUR QUI ?

Profil stagiaire(s)

Salariés Désignés Compétents (SDC), HQSE, RH, managers, membres du CSE/CSSCT, ...

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Effectif

De 4 à 10 participants

Validité

Recyclage conseillé aussi souvent que nécessaire.

Validation

Une attestation de fin de formation validant les acquis des participants est délivrée par DCK Conseil & Formation.

OBJET DE LA FORMATION

Objectif de la formation

Mettre en place une démarche de prévention des risques liés à la consommation de SPA.

Compétence(s) générale(s)

- 1 Appréhender l'usage des substances psychoactives (SPA) dans le monde du travail
- 2 Réduire les risques liés à l'usage de SPA au travail

Modalités d'évaluation

Notions théoriques : Quizz de 10 questions

Étude de cas : évaluation de la capacité du participant à mettre en pratique les notions théoriques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Profil animateur/trice(s)

Consultant(e) IPRP, expert(e) en santé, sécurité et conditions de travail. Diplôme Universitaire en Addictologie.

Méthodes pédagogiques

Approche pédagogique participative. Exercices en sous-groupes, étude de cas, étude de modèles de documents (DUERP, plan de Prévention, ...), échanges sur retours d'expérience.

Livrable

Clé USB : notre boîte à outils utilisée par nos consultants en mission.

Les + pédagogiques

DCK s'engage à adapter chaque formation aux besoins des stagiaires et au contexte de l'établissement.

Viennoiseries offertes le matin.



Niveau III - Quelle démarche de prévention des risques liés à la consommation de SPA appliquer dans le cadre professionnel ? (Substances PsychoActives (SPA) : alcool, drogues,

PARTIE THÉORIQUE

1-1 Identifier les troubles liés à l'usage de SPA

- 1- Usage, abus, dépendance/addiction, ...kezaco ?
- 2- Les facteurs de risque de la dépendance
- 3- Qu'est-ce qu'une Substance PsychoActive (SPA) ? Tabac, alcool, médicaments et stupéfiants
- 4- Cartographie des consommations de SPA au travail
- 5- Focus sur les troubles du comportement : l'addiction au travail, aux jeux d'argent, aux jeux

1-2 Identifier ce qui favorise la consommation de SPA au travail ou liée à l'activité professionnelle

- 6- Une consommation de SPA importée de la vie privée et débordant sur le travail
- 7- Les SPA et la culture d'entreprise
- 8- L'adaptation : stratégie pour « tenir » au travail

1-3 Identifier les impacts liés à la consommation de SPA sur le travail

- 9- Impacts sur les relations interpersonnelles au travail
- 10- Augmentation du stress et de l'anxiété
- 11- Augmentation du risque de blessures et d'accidents
- 12- Réduction à terme de la performance
- 13- Un risque de désinsertion professionnelle

1-4 Appréhender le contexte réglementaire

- 14- Tour d'horizon des références réglementaires spécifiques aux SPA dans le milieu professionnel
- 15- Les obligations de l'employeur, des managers et des équipes de travail
- 16- Le règlement intérieur et la position de l'entreprise ou de la collectivité
- 17- L'échelle des sanctions en cas de transgression

2-1 Mettre en place une politique de prévention spécifique aux risques liés à la consommation de SPA

- 18- Le référent de la démarche : rôle et missions
- 19- Le diagnostic préalable : outils, méthodes et acteurs
- 20- Définir les objectifs de la démarche et les priorités
- 21- Organiser les ressources humaines : une équipe pluridisciplinaire

2-2 Promouvoir un environnement de travail de qualité

- 22- Inscrire ce risque au même niveau que les autres risques professionnels dans le DUERP
- 23- Les situations de travail favorisant la consommation de substances
- 24- Evaluer les facteurs de risque liés à la consommation de SPA
- 25- Mesures de prévention et de réduction des risques

2-3 Mettre en œuvre de campagnes de sensibilisation et d'accompagnement des travailleurs

- 26- Campagne de sensibilisation des travailleurs
- 27- Les structures spécialisées en addictologie et leurs rôles
- 28- Protocole d'accompagnement managérial d'un salarié pressenti en difficulté
- 29- Procédure de gestion de crise liée à l'usage de produits
- 30- Process d'accompagnement des travailleurs en situation de soin
- 31- Focus sur le suivi et le maintien dans l'emploi



Niveau III - Quelle démarche de prévention des risques liés à la consommation de SPA appliquer dans le cadre professionnel ? (Substances PsychoActives (SPA) : alcool, drogues,

PARTIE PRATIQUE

Application(s) en sous-groupes

- 1- Identifier et analyser les indicateurs SSCT de son établissement.
- 2- Réaliser à l'aide un état des lieux du risque lié à la consommation de SPA.
- 3- En s'appuyant sur les indicateurs, faire émerger les différents enjeux concernant la santé et sécurité au travail (SST) p
- 4- Organiser les modalités d'intervention des différents acteurs pour sa démarche.
- 5- Construire un plan de communication lié à la consommation des SPA ciblé et adapté à son établissement.
- 6- Présenter la démarche de prévention en CSE.
- 7- Dépister les postes / service prioritaires.
- 8- Dépister les facteurs de risques sur une situation de travail.
- 9- Hierarchiser les situations de travail par priorités.
- 10- Proposer un plan d'actions de prévention des adapté.
- 11- Intégrer les résultats d'analyse du risque dans le DUEVRP.

Mise(s) en situation en sous-groupes

- 1- Jeux de rôle pédagogiques avec des mises en situations.

ACCÈS

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter afin de connaître les conditions d'accueil, d'accès et de sécurisation de ce parcours de formation (locaux, adaptation des moyens de la prestation, ...).

Modalités d'accès

Pour les modalités d'inscription, de financement et d'accès à cette formation, nous contacter.

Nous contacter

Standart : 0262 02 67 20

Email : dck.contact@gmail.com

CONDITIONS

Tarifs et conditions tarifaires

Afin de connaître le tarif et les conditions tarifaires de cette formation, veuillez nous faire votre demande par mail ou n'hésitez pas à nous appeler.

Délai d'accès

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire et de l'intervenant, le délai pour la mise en place d'une formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 08h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Le vendredi : 08h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30

Qualité de nos formations l'année dernière

Taux de satisfaction des stagiaires

97%

Nombre de stagiaires formés

2 773,00

Taux de réussite

100%

Habilitation/agrément pour cette formation

NC